

Afghanistan

Mid-term

Implementation

Assessment



UPR-INFO.ORG
PROMOTING AND STRENGTHENING THE UNIVERSAL PERIODIC REVIEW



Introduction

1. Purpose of the follow-up programme

The second and subsequent cycles of the review should focus on, inter alia, the implementation of the accepted recommendations and the development of the human rights situation in the State under review.

A/HRC/RES/16/21, 12 April 2011 (Annex I C § 6)

The Universal Periodic Review (UPR) process takes place every four and half years; however, some recommendations can be implemented immediately. In order to reduce this interval, we have created an update process to evaluate the human rights situation two years after the examination at the UPR.

Broadly speaking, *UPR Info* seeks to ensure the respect of commitments made in the UPR, but also, more specifically, to give stakeholders the opportunity to share their opinion on the commitments. To this end, about two years after the review, *UPR Info* invites States, NGOs, and National Institutions for Human Rights (NHRI) to share their comments on the implementation (or lack thereof) of recommendations adopted at the Human Rights Council (HRC) plenary session.

For this purpose, *UPR Info* publishes a Mid-term Implementation Assessment (MIA) including responses from each stakeholder. The MIA is meant to show how all stakeholders are disposed to follow through on, and implement their commitments. States should implement the recommendations that they have accepted, and civil society should monitor that implementation.

While the follow-up's importance has been highlighted by the HRC, no precise directives regarding the follow-up procedure have been set until now. Therefore, *UPR Info* is willing to share good practices as soon as possible, and to strengthen the collaboration pattern between States and stakeholders. Unless the UPR's follow-up is seriously considered, the UPR mechanism as a whole could be adversely affected.

The methodology used by UPR Info to collect data and to calculate index is described at the end of this document.

Geneva, 22 March 2012

Follow-up Outcomes

1. Sources and results

All data are available at the following address:

<http://followup.upr-info.org/index/country/afghanistan>

We invite the reader to consult that webpage since all recommendations, all stakeholders reports, as well as the unedited comments can be found at the same internet address.

9 NGOs were contacted. The Permanent Mission to the UN was contacted. The domestic NHRI was contacted as well.

1 NGO responded to our enquiry. The State under Review did not respond to our enquiry. The domestic NHRI did not respond to our enquiry either.

IRI: 12 recommendations are not implemented, 0 recommendations is partially implemented, and 0 recommendation is fully implemented. No answer was received for 135 out of 147 recommendations.

2. Index

Hereby the issues which the MIA deals with:

rec. n°	Issue	page	IRI
25	Freedom of the press	page 4	not impl.
31	Freedom of the press	page 4	not impl.
43	Freedom of the press	page 4	not impl.
53	Freedom of the press	page 5	not impl.
59	Freedom of the press	page 5	not impl.
60	Freedom of the press	page 6	not impl.
97	Freedom of the press, Freedom of opinion and expression,	page 6	not impl.
103	Freedom of the press	page 6	not impl.
105	Freedom of the press	page 7	not impl.
125	Freedom of opinion and expression	page 7	not impl.
139	Freedom of the press, Freedom of opinion and expression,	page 8	not impl.
147	International instruments, Freedom of the press,	page 8	not impl.

3. Feedbacks on recommendations

CP Rights

Recommendation n°25: *Review and amend the various penal laws that prevent journalists from carrying out their essential mission in full security and independence. (Recommended by Belgium)*

IRI: *not implemented*

Reporters sans frontières (RSF) response:

Il n'y a pas eu de modification du droit pénal. Mais on peut dire que la Constitution prévaut, par la volonté des moudjahidin, mais la Charia peut être appliquée, selon les articles 130 et 131 de la loi fondamentale. Ainsi les journalistes afghans sont plutôt libres de s'exprimer, tant qu'ils n'évoquent pas de manière critique le seul sujet véritablement tabou du pays : l'islam. La loi des médias votée par le Parlement en 2008 est bloquée par le gouvernement et le Président Karzai. Pour Sima Samar, présidente de la Commission des droits de l'homme en Afghanistan, l'"outil de protection le plus important est la mise en place de lois, ce qui n'est malheureusement pas le cas dans le pays. Les médias qui ne sont pas sous le contrôle de l'Etat subissent des intimidations, des menaces et s'autocensurent." La télévision, la radio et les journaux d'Etat sont toujours inféodés au gouvernement, et notamment au ministère de l'Information et à la présidence. En province, les gouverneurs ont souvent pris le contrôle des branches locales des radios et télévisions, pour servir leurs intérêts. Les journalistes afghans et étrangers travaillent dans l'insécurité, l'Etat est incapable de les protéger. Ils sont la cibles d'attaques des taliban, de chefs religieux et de responsables politiques afghans.

Recommendation n°31: *Move swiftly to pass its new Media Law. (Recommended by Canada)*

IRI: *not implemented*

RSF response:

La loi votée par le Parlement en 2008 est bloquée par le gouvernement et le Président Karzai. Ainsi la loi des médias actuellement en vigueur est la loi de 2006.

Recommendation n°43: *Take extensive and timely steps to ensure the independence of the media free from intimidation and suppression, including through proper implementation of the media law passed in the fall of 2008. (Recommended by Denmark)*

IRI: *not implemented*

RSF response:

La question de l'indépendance des medias n'a pas évolué. La loi votée par le Parlement en 2008 est bloquée par le gouvernement et le Président Karzai. Ainsi pour Sima Samar, présidente de la Commission des droits de l'homme en Afghanistan, l' « outil de protection le plus important est la mise en place de lois, ce



qui n'est malheureusement pas le cas dans le pays. Les médias qui ne sont pas sous le contrôle de l'Etat subissent des intimidations, des menaces et s'autocensurent. » La télévision, la radio et les journaux d'Etat sont toujours inféodés au gouvernement, et notamment au ministère de l'Information et à la présidence. En province, les gouverneurs ont souvent pris le contrôle des branches locales des radios et télévisions, pour servir leurs intérêts. Les journalistes subissent différents actes d'intimidation tels que les arrestations arbitraires, le saccage des locaux, des menaces verbales et physiques, des suspensions de diffusion.

Recommendation n°53: Take the necessary measures to protect journalists against intimidation, violence, censorship and abusive convictions, and have published and applied the new media law adopted by the Parliament. (Recommended by France)

IRI: not implemented

RSF response:

La nouvelle loi des medias, votée par le Parlement en 2008, n'est pas appliquée. Elle est bloquée par le gouvernement et le Président Karzai. Les journalistes sont toujours autant démunis face à la violence et le chaos qui règnent en Afghanistan. Aucune mesure particulière n'a été prise pour les protéger aussi bien des taliban que de l'ingérence des autorités. Ainsi les journalistes continuent à subir les attaques et les menaces des taliban et des mafias de la drogue. Mais également des arrestations arbitraires, des fermetures de journaux et de radios et de condamnations abusives.

Recommendation n°59: Guarantee free access to the media. (Recommended by Hungary)

IRI: not implemented

RSF response:

Les journalistes afghans et étrangers rencontrent d'énormes difficultés pour couvrir les opérations militaires de l'ISAF ou des forces américaines. Dans le cas d'un événement important lié au conflit en cours, il existe au moins cinq versions différentes des faits : celle des taliban, celle du ministère de la Défense, celle de la présidence, celle de l'ISAF et celle des rares témoins directs qui acceptent de parler à la presse. Et la version des taliban est souvent la première à être communiquée à la presse. De plus les forces étrangères ne donnent pas d'informations crédibles sur les opérations militaires, et notamment le nombre de victimes parmi les civils afghans. Il est souvent impossible d'obtenir des chiffres réels et d'effectuer des vérifications sur le terrain. Par ailleurs les autorités afghanes essaient également d'entraver le travail des journalistes comme le 18 avril 2011 quand les responsables de la sécurité du ministère de la Défense ont interdit la présence sur les lieux d'une attaque des taliban de plusieurs médias et journalistes. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement afghan s'efforce de censurer le travail des journalistes sur le conflit avec les taliban. En 2010, le ministère de l'Intérieur avait pris une mesure destinée à "interdire aux médias la couverture en direct des attaques des taliban, estimant que les informations données en temps réel par les journalistes pouvaient être utilisées par les insurgés pour coordonner leurs actions". Cette décision n'a pour l'instant jamais été appliquée.

Recommendation n°60: *Take all possible measures to ensure the necessary conditions so that the written press and the electronic media can function properly without any interference.* (Recommended by Hungary)

IRI: *not implemented*

RSF response:

La nouvelle loi des medias est bloquée par le gouvernement et le Président. Aujourd'hui nous constatons une ingérence dans la ligne éditoriale de la presse de la part des autorités et aussi des groupes religieux. Le crime de blasphème et le recours à la loi coranique sont régulièrement utilisés pour arrêter des journalistes ou fermer des publications, à l'image du journal Paiman qui a dû fermer le 10 février 2009. Des problèmes se posent avec Internet également. Un étudiant en journalisme a été condamné en 2008 à 20 ans de prison pour « blasphème et diffusion de propos diffamatoires à l'encontre de l'islam » pour avoir téléchargé un texte sur la place des femmes dans islam. Par ailleurs le gouvernement afghan a essayé à plusieurs reprises d'interdire aux médias la couverture en temps réel des attaques des taliban.

Recommendation n°97: *Strengthen safeguards for the exercise of freedom of expression and adopt legislation to protect media diversity.* (Recommended by Netherlands)

IRI: *not implemented*

RSF response:

Le pluralisme des médias afghans est une réalité. L'Afghanistan compte près de 300 journaux, dont 14 quotidiens, au moins 15 chaînes de télévision et des centaines de radios privées, ainsi que sept agences de presse. Mais aucune disposition n'a été prise pour renforcer la liberté d'expression en Afghanistan, la nouvelle loi des médias est bloquée par le gouvernement et le Président. L'Afghanistan reste l'un des pays les plus dangereux pour les professionnels de l'information. Les violences contre la presse ne cessent d'augmenter et l'Etat afghan est incapable d'assurer la sécurité des journalistes. Les atteintes à la liberté de la presse sont portées par les taliban, les responsables politiques et les chefs religieux. Ces atteintes prennent plusieurs formes : menaces de mort, agressions, interpellations arbitraires, politisation du crime de blasphème. Les journalistes sont pris pour cible lors des attaques des taliban et ils doivent faire face à de nouvelles menaces que constituent les mafias de la drogue et les kidnappings. Des dizaines de journalistes, essentiellement des femmes et des correspondants en province, ont été contraints de démissionner ou fuir le pays en raison de pressions extérieures. Le gouvernement afghan et les services de sécurité empêchent le travail normal des journalistes. Leur présence sur les lieux d'attaques kamikazes a été à plusieurs reprises interdites et plusieurs journalistes ont été arrêtés arbitrairement par les services de sécurité. Ces détentions illégales sont malheureusement de plus en plus fréquentes. Par ailleurs des cas d'ingérence du gouvernement dans la ligne éditoriale des médias ont été relevés : suspension de diffusion d'une chaîne de télévision privée accusée de mettre en péril l'unité nationale et censure de deux émissions considérées comme anti-islamiques.

Recommendation n°103: *Enact, with immediate effect, the new Media Law passed by the Lower House of Parliament.* (Recommended by Norway)

IRI: *not implemented*

RSF response:

La loi votée par le Parlement en 2008 est bloquée par le gouvernement et le Président Karzai. Ainsi la loi des médias actuellement en vigueur est la loi de 2006.

Recommendation n°105: Investigate fully and effectively harassment and attacks on journalists and bring those responsible to justice. (Recommended by Norway)

IRI: not implemented

RSF response:

Un climat d'impunité règne en Afghanistan dont sont victimes les journalistes. De nombreux cas d'attaques, d'agression et d'assassinats sont restés impunis. Des affaires vieilles de 5 ans n'ont pas encore débouchées sur l'inculpation des coupables, à l'exemple de l'assassinat, dans la nuit du 5 au 6 juin 2007, de Zakia Zaki, directrice de la station Sada-e-Solh (Radio de la Paix) au nord de Kaboul. Plus récemment l'attaque en janvier 2011 de Radio Paiman par huit hommes armés qui ont détruit tous les équipements reste sans réponse.

Recommendation n°125: Establish adequate measures to ensure the real guarantee of freedom of expression recognized by article 34 of the Afghan Constitution. (Recommended by Spain)

IRI: not implemented

RSF response:

La liberté d'expression est une réalité de tous les jours en Afghanistan et a connu de réelles avancées depuis 2001. La politique menée par le Président Karzai et la communauté internationale a installé un vrai pluralisme des médias afghans, permettant l'apparition de centaines de médias, notamment des radios et télévisions privées. Les journalistes afghans sont donc plutôt libres de s'exprimer à condition de ne pas critiquer l'islam, au risque d'être poursuivi pour blasphème. Mais les violences contre la presse ne cessent d'augmenter. Et, dans ce domaine, les preuves de l'engagement des autorités pour y mettre un terme sont plus que ténues. Mais l'Afghanistan est l'un des pays les plus dangereux pour les professionnels de l'information et la liberté d'expression et de la presse est remise en cause quotidiennement. Les violences contre la presse ne cessent d'augmenter et l'Etat afghan est incapable d'assurer la sécurité des journalistes. Les atteintes à la liberté de la presse sont portées par les taliban, les responsables politiques et les chefs religieux et ces atteintes prennent plusieurs formes : menaces de mort, agressions, interpellations arbitraires, politisation du crime de blasphème. Les journalistes sont pris pour cible lors des attaques des taliban et ils doivent faire face à de nouvelles menaces que constituent les mafias de la drogue et les kidnappings. Des dizaines de journalistes, essentiellement des femmes et des correspondants en province, ont été contraints de démissionner ou fuir le pays en raison de pressions extérieures. Le gouvernement afghan et les services de sécurité empêchent le travail normal des journalistes, allant à l'encontre de la Constitution et de la loi des médias qui garantissent le libre accès à l'information. Leur présence sur les lieux d'attaques kamikazes a été à plusieurs reprises interdites et plusieurs journalistes ont été arrêtés arbitrairement par les services de sécurité. Ces détentions illégales sont malheureusement de plus en plus fréquentes. Par ailleurs des cas d'ingérence du gouvernement dans la ligne éditoriale des médias ont été relevés : suspension de



diffusion d'une chaîne de télévision privée accusée de mettre en péril l'unité nationale et censure de deux émissions considérées comme anti-islamiques.

Recommendation n°139: *Enact, with immediate effect, the new Media Law which could help to promote and protect freedom of expression. (Recommended by United Kingdom)*

IRI: *not implemented*

RSF response:

La nouvelle loi des médias, votée par le Parlement en 2008, n'est toujours pas appliquée. Elle est bloquée par le gouvernement et le Président Karzai. La loi en vigueur est donc celles de 2006. Les médias qui ne sont pas sous le contrôle de l'Etat subissent des intimidations, des menaces et s'autocensurent. La télévision, la radio et les journaux d'Etat sont toujours inféodés au gouvernement, et notamment au ministère de l'Information et à la présidence. En province, les gouverneurs ont souvent pris le contrôle des branches locales des radios et télévisions, pour servir leurs intérêts.

Recommendation n°147: *Enact a media law, in accordance with its international human rights obligations, and continue to professionalize its judiciary, pursue justice in cases of murdered journalists and ensure that the security forces and criminal courts do not punish journalists for controversial reporting, where such punishment has occurred, it is hoped that President Karzai will exercise his right to issue pardon (Recommended by United States)*

IRI: *not implemented*

RSF response:

La nouvelle loi des médias, votée par le Parlement en 2008, n'est toujours pas appliquée. Elle est bloquée par le gouvernement et le Président Karzai. La loi en vigueur est donc celles de 2006. Les journalistes doivent faire face à une dégradation de la liberté de la presse en Afghanistan et à de multiples les violences. Ils travaillent donc dans un climat d'impunité inquiétant que les autorités favorisent en ne menant pas de réelles enquêtes pour identifier et juger les auteurs de menaces ou d'assassinats. L'assassinat, dans la nuit du 5 au 6 juin 2007, de Zakia Zaki, directrice de la station Sada-e-Solh(Radio de la Paix) au nord de Kaboul, reste toujours impuni, comme beaucoup d'autres. Plusieurs cas de détentions illégales et de mauvais traitements suite à des reportages sur des proches ou des membres du gouvernement afghan ont malheureusement été constatés. Par ailleurs le Président Karzai a exercé, exceptionnellement, son droit de grâce, notamment à l'égard de l'ancien journaliste Ahmed Ghous Zalmai qui avait été condamné en septembre 2008 à vingt ans de prison pour avoir fait publier une traduction en persan du Coran.



Methodology

A. First contact

Although the methodology has to consider the specificities of each country, we applied the same procedure for data collection about all States:

1. We contacted the Permanent Mission to the UN either in Geneva (when it does exist) or New York;
2. We contacted all NGOs which took part in the process. Whenever NGOs were part of coalitions, each NGO was individually contacted;
3. The National Institution for Human Rights was contacted whenever one existed.

We posted our requests to the States and NHRI, and sent emails to NGOs.

The purpose of the UPR is to discuss issues and share concrete suggestions to improve human rights on the ground. Therefore, stakeholders whose objective is not to improve the human rights situation were not contacted, and those stakeholders' submissions were not taken into account.

However, since the UPR is meant to be a process which aims at sharing best practices among States and stakeholders, we take into account positive feedbacks from the latter.

B. Processing the recommendations

The persons we contact are encouraged to use an Excel sheet we provide which includes all recommendations received by the State reviewed.

Each submission is processed, whether the stakeholder has or has not used the Excel sheet. In the latter case, the submission is split up among recommendations we think it belongs to. Since such a task is more prone to misinterpretation, we strongly encourage stakeholders to use the Excel sheet.

If the stakeholder does not clearly mention neither that the recommendation was “fully implemented” nor that it was “not implemented”, UPR Info usually considers the recommendation as “partially implemented”, unless the implementation level is obvious.

UPR Info retains the right to edit comments that are considered not to directly address the recommendation in question, when comments are too lengthy or when comments are defamatory or inappropriate. While we do not mention the



recommendations which were not addressed, they can be accessed unedited on the follow-up webpage.

C. Implementation Recommendation Index (IRI)

UPR Info developed an index showing the implementation level achieved by the State for the recommendations received at the UPR.

The **Implementation Recommendation Index (IRI)** is an individual recommendation index. Its purpose is to show an average of stakeholders' responses.

The *IRI* is meant to take into account stakeholders disputing the implementation of a recommendation. Whenever a stakeholder claims nothing has been implemented at all, the index score is 0. At the opposite, whenever a stakeholder claims a recommendation has been fully implemented, the *IRI* score is 1.

An average is calculated to fully reflect the many sources of information. If the State under Review claims that the recommendation has been fully implemented, and a stakeholder says it has been partially implemented, the score is 0.75.

Then the score is transformed into an implementation level, according to the table below:

Percentage:	Implementation level:
0 – 0.32	Not implemented
0.33 – 0.65	Partially implemented
0.66 – 1	Fully implemented

Example: On one side, a stakeholder comments on a recommendation requesting the establishment of a National Human Rights Institute (NHRI). On the other side, the State under review claims having partially set up the NHRI. As a result of this, the recommendation will be given an *IRI* score of 0.25, and thus the recommendation is considered as “not implemented”.

Disclaimer

The comments made by the authors (stakeholders) are theirs alone, and do not necessarily reflect the views, and opinions at UPR Info. Every attempt has been made to ensure that information provided on this page is accurate and not abusive. UPR Info cannot be held responsible for information provided in this document.

Contact

UPR Info

Avenue du Mail 14
CH - 1205 Geneva
Switzerland

Website:

<http://www.upr-info.org>



Phone:

+ 41 (0) 22 321 77 70

Fax:

+ 41 (0) 22 321 77 71

General enquiries

info@upr-info.org

Follow-up programme

followup@upr-info.org

Newsletter "UPR Trax"

uprtrax@upr-info.org